

M. Stuart (Charlotte): Le ministre des Finances préside-t-il actuellement les délibérations du comité?

L'hon. M. Fleming: Vous devriez tout de même connaître le Règlement, depuis que vous y êtes.

M. Stuart (Charlotte): Le ministre des Finances essaye de dicter au président sa ligne de conduite.

L'hon. M. Fleming: Vous devriez tout de même connaître le Règlement, depuis que vous y êtes.

M. Stuart (Charlotte): Monsieur le président, qu'il me soit permis de dire ceci. Le ministre des Finances marmonne actuellement. Il vient de me dire que je devrais connaître le Règlement. A mon tour, qu'il me soit permis de lui dire, puisqu'il a parlé comme il vient de le faire, que depuis les douze ou treize ans que je siége ici, personne n'a enfreint le Règlement plus souvent que l'honorable ministre qui siége en face de moi. Autant que je sache, personne n'a fait d'observations plus idiotes que le ministre des Finances.

L'hon. M. Fleming: C'est vous qui aujourd'hui enfreignez le Règlement.

M. Stuart (Charlotte): Le ministre est censé bien connaître le Règlement de la Chambre. Dois-je attendre son ordre ou celui du président? Soit que je poursuive mon discours ou que je me rasseie. Monsieur le président, le ministre des Finances a-t-il raison de dire que je n'ai pas le droit de citer un extrait de l'éditorial qui a paru hier soir dans le *Citizen d'Ottawa*?

M. le président suppléant (M. Rea): Le président ne peut pas rendre de décision avant de savoir de quoi il s'agit dans cet éditorial. Il doit savoir sur quoi porte l'éditorial.

M. Stuart (Charlotte): Je vous remercie beaucoup de votre décision, monsieur le président, et je me guiderai là-dessus. Ce ne sera pas long parce que c'est un court éditorial.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Lisez la dernière phrase.

M. Stuart (Charlotte): Je vais lire le dernier alinéa et omettre le reste. J'accepte le conseil de l'honorable député. Voici comment il se lit:

La mesure d'aide financière se divise en deux. Une partie découle d'un accord mais non l'autre. Sans aucun doute, les provinces de l'Atlantique sont contentes d'être assurées de subventions de redressement représentant 25 millions de dollars par année pour les quatre prochaines années

financières. Cependant, on laisse les autres provinces dans le doute sur la formule définitive qui sera utilisée.

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, c'est justement là le point. J'invoque le Règlement. L'honorable député cherche à lire un éditorial qui exprime un avis sur ce qui fait actuellement l'objet d'un débat à la Chambre. C'est pourquoi j'ai dit à l'honorable député qu'il savait très bien déroger au Règlement en lisant un éditorial qui exprime un avis sur un débat en cours à la Chambre. C'est ce que fait cet éditorial. L'honorable député peut soutenir sa thèse mais il ne peut pas donner lecture d'éditoriaux de journaux.

M. le président suppléant (M. Rea): J'ai attendu tantôt pour savoir ce dont il s'agissait dans l'éditorial. Bien entendu, le ministre des Finances a raison. L'honorable député ne peut rien lire qui se rattache à la question en discussion. Ce n'est pas conforme au Règlement de lire au cours d'un débat des extraits qui portent sur d'autres débats de la même session ou sur des questions débattues.

M. Stuart (Charlotte): S'il est contraire au Règlement de lire cet éditorial, je suppose que je puis en citer des passages.

L'hon. M. Brooks: Vous raisonnez comme d'habitude. On reconnaît là votre logique.

M. Stuart (Charlotte): Le ministre des Affaires des anciens combattants dit qu'on reconnaît là ma logique. J'imagine que mes raisonnements me satisfont tout autant que lui les siens; cependant, quand je jette un coup d'œil sur ceux qui siègent sur les banquettes ministérielles, je me demande souvent s'il se trouve au monde une loupe plus grossissante que celle dans laquelle ils semblent se regarder, car l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes est vraiment exagérée. Ils se prennent tellement au sérieux. Ils ont toujours raison et les autres toujours tort.

M. Pallett: Du gaz naturel des provinces Maritimes.

L'hon. M. Fleming: Nous nous efforçons de faire le mieux possible.

M. Stuart (Charlotte): Mon honorable ami qui siége à votre droite, monsieur le président, a parlé du gaz naturel des provinces Maritimes. Qu'il me permette de lui dire qu'il n'y aurait pas eu de gaz naturel en Ontario sans le gouvernement libéral. Ce commentaire est peut-être contraire au Règlement, monsieur le président.

L'hon. M. Fleming: En effet.

M. Stuart (Charlotte): Il est le résultat d'une interruption venue de l'autre côté.

M. Pallett: L'honorable député ne connaît pas l'histoire politique de l'Ontario.